

# LETTRE OUVERTE de Sophie DARTEVELLE

PRÉSIDENTE DE L'UNION FRANÇAISE POUR LA SANTÉ BUCCO-DENTAIRE



15 Avril 2020

## LES CHIRURGIENS-DENTISTES ASPIRENT SIMPLEMENT, LÉGITIMEMENT, À RETROUVER LA PLACE QUI LEUR REVIENT AU CŒUR DU PARCOURS DE SANTÉ

La pandémie liée au nouveau coronavirus (SARS-CoV-2) a atteint de plein fouet notre vie sociale et économique, contraignant nombre d'activités à une pause totale ou partielle.

Les cabinets dentaires n'échappent pas à ce constat. On le comprend d'ailleurs : lorsqu'il intervient, le praticien est en proximité immédiate avec son patient et ses gestes occasionnent à la fois nébulisation et éclaboussure salivaire.

Dès le 14 mars, par anticipation, l'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire (UFSBD) a donc lancé l'alerte, relayée trois jours plus tard par l'Ordre National des Chirurgiens-Dentistes : d'évidence, il était impératif de fermer momentanément nos portes pour éviter d'y favoriser une possible propagation.

Pour autant, la continuité des soins est censée être garantie.

Ainsi, un dispositif de garde a été mis en place depuis le 20 mars dernier, les soins dentaires les plus impérieux (infections, rages de dents, traumatismes) étant gérés par des « centres de régulation départementaux d'urgence bucco-dentaire ».

Concrètement, le patient contacte son chirurgien-dentiste habituel, lequel va l'écouter, le conseiller sans contact physique, temporiser ou l'orienter, si besoin, vers un centre de régulation qui prendra rendez-vous pour lui dans un des rares cabinets de garde susceptible de le recevoir.

Dans les faits, disons-le, ce schéma ne peut perdurer. Entre les patients qui renoncent purement et simplement et les sollicitations qui ne reçoivent qu'une réponse de type temporisation et report de la prise en charge, s'installe une réalité totalement insatisfaisante qui, de fait, remet sensiblement en cause un principe pourtant essentiel : pas de bonne santé sans une bonne santé bucco-dentaire.

Sous-estimer cette évidence, c'est prendre le risque terrible de favoriser ou d'aggraver certaines pathologies qui présentent des liens évidents avec l'état de santé bucco-dentaire du patient comme par exemple le diabète, les pathologies cardio-vasculaires ou les affections pulmonaires.

Autant de facteurs aggravants du Covid-19. Oui, on en est là...

Depuis le début de cette crise, les chirurgiens-dentistes ont fait montre de responsabilité en se réorganisant et en répondant aux situations d'urgence dans les limites des équipements de protection mis à leur disposition.

Mais la santé bucco-dentaire ne peut se limiter durablement à un paysage à ce point circonscrit : aujourd'hui, ce sont des parcours de soins qui sont au point mort, des cas individuels non traités alors qu'ils devraient l'être et des infections qui risquent de s'aggraver.

L'inertie, sur ce sujet comme sur d'autres, n'est pas une réponse digne de notre pays.

C'est tout notre système sanitaire qui en pâtirait, puisque le bucco-dentaire, on ne le dira jamais assez, est un élément structurant de l'ensemble.

Si le confinement actuel est une réponse incontournable au défi sanitaire que nous affrontons, il serait donc paradoxal qu'il aboutisse à faire oublier l'une des composantes essentielles de ce fameux « parcours de soin » supposément au cœur de la doctrine gouvernementale.

Il y a peu et à juste titre, le Premier ministre insistait encore sur l'importance d'une bonne « interconnexion des professionnels de santé ».

Diagnostic pertinent mais qui pâtit aujourd'hui d'une « perte en ligne » spectaculaire : comme si les chirurgiens-dentistes et leur apport étaient sortis de l'horizon des pouvoirs publics.

A l'heure où s'élaborent des stratégies de « reprise progressive » et dans l'intérêt de nos concitoyens, il convient donc de rétablir au plus vite - fût-ce partiellement - leur activité effective dans des conditions évidemment adaptées à la réalité actuelle en leur permettant d'avoir accès à tous les équipements nécessaires à une prise en charge des patients en toute sécurité sanitaire.

Ils pourraient ainsi recevoir et soulager à nouveau leurs patients, les plus urgents et ceux nécessitant un suivi régulier lié aux pathologies chroniques dont ils souffrent, dans un premier temps, restaurant une chaîne sanitaire provisoirement interrompue, et contribuer à nouveau à l'impératif de santé publique en France.

Cette perspective impliquerait, bien entendu, une stratégie globale maîtrisée, en lien étroit avec les ARS, l'Ordre national et le Ministère de la Santé, ainsi que la mobilisation des moyens afférents. Que ces derniers soient d'abord distribués aux personnels soignants dans les hôpitaux et en médecine de ville est une évidence. Que d'autres professions contribuant utilement à notre solidarité collective en soient également destinataires, chacun le comprend. Mais que les chirurgiens-dentistes semblent occuper une place lointainement reculée dans la hiérarchie des priorités gouvernementales, n'est pas acceptable.

Les dentistes ne réclament rien.

Ils ne font pas l'aumône.

A l'heure du Coronavirus, ils aspirent simplement, légitimement, à retrouver la place qui leur revient au cœur du parcours de santé. Dans l'intérêt de tous, qu'on leur en donne les moyens.

De la part des autorités publiques, et pour tant de patients, ce serait d'ailleurs un signal fort, une manière de confirmer, selon les mots du Chef de l'État, que « l'espoir renaît »...